

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026



ID : 018-211800370-20260310-DE2026_0018-BF

Note de présentation

Compte Financier Unique 2025

Commune et Assainissement

Mairie de Brinon-sur-Sauldre – 6, Route de Chaon
– 18410 BRINON-SUR-SAUDRE
Tel. 02-48-81-52-70 - Courriel :
accueil.mairie@ville-brinon.fr



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

Aux termes des dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au Compte Financier Unique (CFU) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Ce qui change avec le CFU :

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux.

- Le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion,
- Le CFU apporte une information enrichie grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

**A- BUDGET PRINCIPAL****I) La section de fonctionnement**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, concessions cimetière, centre de loisirs, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux participations versées par les autres collectivités et les partenaires.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par les achats de matières premières et de fournitures, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les prestations de services effectuées, les charges du personnel municipal et les indemnités des élus, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue le résultat de l'exercice. Ce dernier cumulé avec le résultat antérieur (de N-1) détermine l'autofinancement disponible, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

a) Les principales dépenses et recettes réelles de la section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Réalisés en 2025	Libellé	Réalisés en 2025
Charges à caractère général	328 749.43 €	Atténuations de charges	5 907.55 €
Charges de personnel	559 640.08 €	Produits des services, du domaine et vente diverses	77 087.99 €
Atténuations de produits	154 677.00 €	Impôts et taxes	20 953.00 €
Autres charges de gestion courante	149 943.18 €	Fiscalité locale	899 422.10 €
Charges financières	4 527.79 €	Dotations et participations	442 835.30 €
Charges spécifiques	0.00 €	Autres produits de gestion courante	49 906.37 €
Dotations aux provisions	0.00 €	Produits spécifiques	170.18 €
		Reprises sur provisions	0.00 €

**b) Les subventions**

Les subventions aux associations s'élèvent à 10 540.00 €. Elles se répartissent comme suit :

Associations	Montant
Amicale des pompiers Sologne 18	1 000.00 €
AS Collège	140.00 €
Club Cycliste de Brinon	700.00 €
Association de Parents du RPI	1 000.00 €
Coopérative scolaire	250.00 €
Les Bouffonneries	2 300.00 €
Gym Tonic	500.00 €
Harmonie Sauldre et Sologne	450.00 €
Cheval attitude Sologne	500.00 €
Des Choux et des Roses	200.00 €
GRAHS	100.00 €
Harmonie Chorale	1 000.00 €
FSE Collège Gérard Philippe	100.00 €
Comité des Fêtes	2 300.00 €

c) Participations aux organismes de regroupement

Le montant des participations aux organismes de regroupement s'élève à 32 708.07 €. Ces participations se répartissent comme suit :

Organisme	Montant
Syndicat Départemental d'Energie du Cher	10 276.80 €
SIVOS Brinon-Clémont (Ecoles)	8 267.55 €
Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron	1 096.00 €
Syndicat Mixte Sancerre Sologne	4 920.24 €
Mairie de Clémont (Garderie périscolaire)	8 458.83 €
Mairie d'Aubigny-sur-Nère (RASED – Réseaux d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté)	53.16 €
SIVOM Sologne Nord	385.00 €

d) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2025 sont maintenus :

- Taxe d'habitation (TH)	24.67 %
- Taxe foncière bâtie (TFB)	35.69 %
- Taxe foncière non bâtie (TFNB)	40.82 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)	25.47 %

Le produit de la fiscalité locale pour 2025 s'élève à 849 437.00 € soit + 0.3 %.

**e) Les Dotations de l'État**

Les Dotations de l'État pour 2025 s'élèvent à 390 852.00 € soit + 6.94 % par rapport à 2024 (365 487.29 €).

II) La section d'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Elle regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, les recettes dites patrimoniales (taxe d'aménagement), les emprunts et l'autofinancement dégagé par la Commune.

Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Réalisé en 2025	Libellé	Réalisé en 2025
Emprunts	75 381.58 €	Dotations, FCTVA	190 935.71 €
Dépôts et cautionnement	815.00 €	Subventions d'investissement	36 565.09 €
Subventions autres groupement	3 674.80 €	Emprunts	575.00 €
Immobilisations incorporelles	42 304.80 €	Autofinancement	511 211.67 €
Immobilisations corporelles	272 245.02 €		
Immobilisations en cours	0.00 €		

Les principales opérations réalisées en investissement :

- Etude Sanitaire de l'Eglise
- Echange CR 16 et CR 79
- Logiciel cimetière
- Achat arbres
- Climatisation salle du conseil et salle du serveur informatique à la mairie
- Rénovation thermique Bibliothèque et Maison de la Forêt
- Réfection Rue verte
- Vidéoprotection
- Chaises pour salles
- Illuminations de fin d'année
- Remorque voiture
- Travaux informatiques



COMMUNE DE BRINON SUR SAULDRE

III) Les Amortissements

La collectivité doit amortir les subventions d'équipement, ce qui correspond aux dépenses d'investissement pour les travaux d'éclairage public commandés auprès du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher. Les dotations d'amortissement constituent des dépenses obligatoires pour la commune, ce sont des opérations dites d'ordre budgétaire qui contribuent à l'équilibre du budget, mais n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écritures.

Elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement, elles sont retracées en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement et sont équilibrées.

Les amortissements pour l'année 2025 représentent un montant de 19 348.77 €

IV) La gestion de la dette

L'encours de dette au 31 décembre se répartit de la manière suivante :

Emprunt	Montant total	Durée	Reste dû au 31/12/2025
Investissement 2020	140 000.00 €	6 ans	23 549.61 €
Revitalisation du centre bourg	600 000.00 €	25 ans	511 678.13 €
Epareuse Noremat	38 150.00 €	5 ans	15 260.00€
Tracteur New Holland	65 850.00 €	3 ans	22 092.36 €
TOTAL			572 580.10 €

L'endettement de la commune au 31 décembre 2025 est de 572 580.10 €. L'annuité de l'exercice est de 75 381.58 €.

La capacité de désendettement (encours de la dette/ épargne brute) est de 1.75 années. Ce ratio est plus que correct dans la mesure où le seuil de vigilance se situe à 10 ans.

L'encours de la dette/habitant est de : 579.53 €/hab. (Population Totale INSEE 2025 : 988 hab.).

V) Les résultats de l'exercice 2025 :

a) La section de fonctionnement

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de 306 814.99 €.

Recettes 2025	1 524 521.72 €
Dépenses 2025	1 217 706.73 €
Résultat 2025	306 814.99 €

**b) La section d'investissement**

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de 174 415.38 €.

Recettes 2025	249 788.05 €
Dépenses 2025	424 203.43 €
Résultat 2025	- 174 415.38 €

VI) Le Résultat global

Le résultat global intègre les deux éléments suivants :

- Les restes à réaliser (RAR) 2025 reportés sur 2026. Il s'agit des crédits engagés en investissement.
- Les résultats de l'exercice antérieur (2024) de chaque section.

Les tableaux ci-après récapitulent les données et déterminent le résultat global de clôture.

a) La section d'investissement

Résultat de l'exercice 2024 reporté	- 70 600.42 €
Résultat de l'exercice 2025	- 174 415.38 €
Résultat cumulé	- 245 015.80 €
RAR en dépenses	47 249.17 €
RAR en recettes	8 430.000 €
Solde des RAR	- 38 819.17 €
Résultat global de clôture	- 283 834.97 €

b) La section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2024 reporté	711 542.50 €
Résultat de l'exercice 2025	306 814.99 €
Résultat global de clôture	1 018 357.49 €

VII) Evolution des soldes de l'Épargne

	CA 2024	CA 2025
Recettes Réelles de fonctionnement	1 545 599.46 €	1 496 282.49 €
Dépenses Réelles de fonctionnement	1 179 409.31 €	1 197 537.48 €
Épargne brute	366 109.15 €	298 745.01 €
Remboursement capital dette	74 979.81 €	75 381.58 €
Épargne nette	291 129.34 €	223 363.43 €



VIII) Ressources humaines

- Les charges de personnel : la masse salariale inclut les rémunérations brutes, la nouvelle bonification indiciaire, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, l'assurance du personnel, l'action sociale et la médecine du travail.
- En 2025, les charges de personnel représentent 47.83 % des dépenses réelles de fonctionnement, alors qu'en 2024, elles représentaient 47.20 % des dépenses de fonctionnement.
- En 2025, les dépenses du personnel s'élèvent à 559 640.08 € contre 555 994.01 € en 2024, soit + 3 646.07 € (+ 0.66 %).
- Effectifs au 31/12/2025 :

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/12/2025						
Emplois permanents	Grade	Catégorie	Poste Ouvert	Poste Pourvu	Poste Vacant	Durée Hebdomadaire
Filière Administrative						
Secrétaire de Mairie	Attaché Territorial	A	1	1	0	35 H
Assistant(e) administratif (ve) et financier (e)	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	C	1	1	0	35 H
Assistant(e) administratif (ve)	Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	0	35 H
Filière Technique						
Responsable des services techniques	Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1	0	35 H
Agent(s) polyvalent(e)s bâtiments, voiries et espaces verts	Adjoint Technique	C	3	2	1	35 H
Agent(s) polyvalent(e)s bâtiments, voiries et espaces verts	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	C	1	1	0	35 H
Agent(e) de restauration polyvalente	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	C	1	1	0	35 H
Agent (e) de services polyvalent (e)	Adjoint Technique	C	1	1	0	35 H
Filière Médico-Sociale						
Agent(e) des Ecoles Maternelles	ATSEM Principal 1 ^{ère} Classe	C	1	1	0	35 H
Filière Culturelle						
Agent(e) de bibliothèque polyvalente	Adjoint du Patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	0	35 H
Total			12	11	1	

**B- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT****I) La section de fonctionnement**

DEPENSES		RECETTES	
Objet	Réalisés en 2025	Objet	Réalisés en 2025
Charges à caractère général	751.45 €	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	49 794.43 €
Charges financières	3 676.10 €	Autres produits de gestion courante	0.38 €
Opération d'ordre de transfert entre section	38 659.70 €	Opérations d'ordre de transfert entre section	18 592.83 €

II) La section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Objet	Réalisés en 2025	Objet	Réalisés en 2025
Emprunts	19 313.40 €	Subventions d'investissement	0.00 €
Immobilisations incorporelles	27 175.00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 659.70 €
Immobilisations corporelles	7 522.80 €		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 592.83 €		

L'opération réalisée en investissement pour 2025 est l'étude diagnostic du système d'assainissement qui se terminera en 2026.

III) Les amortissements des immobilisations

Ces opérations n'ont pas de conséquences sur la trésorerie. Elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement. Elles sont retracées en dépenses de fonctionnement et en recette d'investissement et sont équilibrées.

Les dotations aux amortissements représentent un montant de 38 659.70 €.

IV) Les résultats du budget annexe assainissement 2025**a) La section de fonctionnement**

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de 25 300.39 €.

Recettes 2025	68 387.64 €
Dépenses 2025	43 087.25 €
Résultat 2025	25 300.39 €



COMMUNE DE BRINON SUR SAULDRE

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 018-211800370-20260310-DE2026_0018-BF



b) La section d'investissement

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de 33 944.33 €.

Recettes 2025	38 659.70 €
Dépenses 2025	72 604.03 €
Résultat 2025	-33 944.33 €

V) Le résultat global

Comme le budget principal, le résultat global intègre les deux éléments suivants :

- Les restes à réaliser (RAR) 2025 reportés sur 2026. Il s'agit des crédits engagés en investissement.
- Les résultats de l'exercice antérieur (2024) de chaque section.

Les tableaux ci-après récapitulent les données et déterminent le résultat global de clôture.

a) La section d'investissement

Résultat de l'exercice 2024 reporté	107 656.16 €
Résultat de l'exercice 2025	- 33 944.33 €
Résultat cumulé	73 711.83 €
RAR en dépenses	16 795.83 €
RAR en recettes	17 849.67 €
Solde des RAR	1 053.84 €
Résultat global de clôture	73 711.83 €

b) La section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2024 reporté	198 124.02 €
Résultat de l'exercice 2024	25 300.39 €
Résultat global de clôture	223 424.41 €

c) Gestion de la dette

L'encours de dette au 31 décembre se répartit de la manière suivante :

Emprunt	Montant total	Durée	Reste dû au 31/12/2025
Construction station d'épuration	200 000.00 €	20 ans	115 802.89 €
Construction station d'épuration	200 000.00 €	20 ans	130 249.00€
TOTAL			246 051.89 €

L'endettement de la commune au 31 décembre 2025 est de 246 051.89 €. L'annuité de l'exercice est de 19 313.40 €.

Fait à Brinon, le 10 Mars 2026
Le Maire,
Lionel POINTEARD

